

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Franche-Comté - Site de Besançon - Licence - Musicologie

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Franche-Comté - Site de Besançon - Licence - Musicologie	Jury par défaut	Tous les candidats	50	195	143	193	16	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention MUSICOLOGIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de musicologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.
- * Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée
Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

2 parcours :

-« Musique et Arts » ne nécessite pas de pré-requis. Il propose des outils théoriques, techniques et méthodologiques pour approfondir des disciplines historiques (histoire de la musique, musique de film, le jazz, l'ethnomusicologie, etc.), pratiques et pédagogiques à l'Université de Franche-Comté (UFC).

- Le parcours 2 « Interprétation, Musique et Arts » pré-professionnalisant est fondé sur un partenariat avec le CRR du Grand Besançon : les étudiants préparent en même temps que la licence un Diplôme d'Etudes Musicales (DEM). Les cours pratiques et théoriques sont assurés par le CRR et les cours esthétiques et historiques par l'UFC, mutualisés avec ceux des étudiants du parcours 1.

Spécificité : l'approche transdisciplinaire fondée sur des liens avec les arts du spectacle et les arts visuels. L'enseignement de la danse en rapport avec les périodes étudiées en histoire de la musique dans les deux parcours.

Le principe de la spécialisation progressive implique, au S1, le choix d'un « parcours » qui repose sur l'association de 2 mentions «

majeure »/« mineure ». À partir du S2 en fonction des parcours, l'étudiant a la possibilité d'inverser l'ordre des mentions ou de ne poursuivre que sa majeure ou sa mineure. Ceci n'est valable que pour le parcours 1 (Passerelle vers Arts du spectacle)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des candidatures sur Parcoursup réunit les enseignants-chercheurs de la formation. Ensemble, ils ont examiné une à une les candidatures.

La Licence de musicologie de l'Université de Franche-Comté n'étant pas sélective et le taux d'accueil des vœux confirmés étant de 100%, le classement réalisé par la commission reflète l'estimation, par la commission, de la capacité du candidat à trouver sa place au sein de la formation et à la suivre avec succès. Il permet aussi à l'équipe enseignante d'esquisser la répartition des candidats entre les deux parcours de la licence, dont celui en convention avec le Conservatoire du Grand-Besançon, sous condition.

Pour cela, la commission examine tout particulièrement :

Les résultats scolaires (bulletins et notes des épreuves anticipées)

Les commentaires de la Fiche Avenir dressés par l'établissement, témoignant souvent de la corrélation du projet de l'élève avec ses aptitudes et ses motivations

L'argumentaire du candidat rédigé sur le site de Parcoursup, résumant ses qualités dans la discipline visée, sa motivation mais aussi, parfois, son projet à plus ou moins long terme. Il est rappelé que l'absence de pratique préalable ne se traduit jamais par un refus du candidat. Elle impliquera néanmoins, au cours de la formation, une implication d'autant plus grande de l'étudiant.

La commission remarque que de nombreux candidats joignent une lettre de motivation. Celle-ci est toujours lue avec attention. Elle offre au candidat un espace d'expression plus riche et plus personnel. Elle permet à la commission de mieux comprendre la motivation du candidat. Si elle ne saurait être exigée, elle est toujours bien accueillie. Il est toutefois rappelé qu'une telle lettre se doit d'être singularisée par rapport à la formation souhaitée. Trop de lettres, neutres, paraissent faire preuve d'une motivation relative ou d'une incompréhension du candidat vis-à-vis de la formation visée. D'autres lettres témoignent d'une volonté de s'inscrire dans un autre établissement (plus proche du candidat) ou dans une autre formation. Enfin, l'argumentaire numérique et la lettre de motivation font parfois apparaître l'identité du candidat. Si cela n'est ni souhaité, ni souhaitable, il n'en a été tenu compte ni au profit, ni au préjudice du candidat.

La commission apprécie aussi la mention, dans certains argumentaires ou lettres de motivation, du passage du candidat aux journées portes-ouvertes ou aux journées d'information organisées par l'établissement et la formation. Faisant part de leur rencontre avec les enseignants ou des étudiants, ces étudiants parviennent d'autant mieux à se projeter et à s'exprimer sur leur projet.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

De nombreux dossiers font preuve d'une grande motivation des candidats pour la formation souhaitée. Trop de dossiers font toutefois preuve d'un manque de rigueur (argumentaires non renseignés ou mal renseignés), notamment en présentant des motivations pour d'autres formations ou d'autres établissements.

Il paraît souhaitable de mentionner sa pratique préalable de la discipline, qu'elle soit dans un cadre institutionnel (conservatoire, école de musique) ou non (cours privé), en mentionnant les différentes matières et les niveaux atteints. En l'absence de pratique préalable (non préjudiciable), il est d'autant plus nécessaire d'exprimer son rapport à la discipline artistique visée.

Si le parcours scolaire, les notes et les commentaires de l'équipe enseignante du lycée sont examinés par la commission, la présentation objective par l'étudiant de son propre parcours est toujours favorable à la candidature.

La participation aux journées portes ouvertes ou aux journées d'information organisées par l'établissement et la formation peuvent aider l'étudiant à y voir plus clair dans son projet au moment d'effectuer les démarches sur Pacoursup.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de Français	Capacité à la rédaction, à l'analyse de document littéraire et/ou artistique, et à l'organisation des idées	Moyenne des notes obtenues en Première et au Baccalauréat	Essentiel
	Niveau scolaire	Capacité à s'exprimer sur sa discipline dans une autre langue que la sienne	Moyenne des notes de Première et Terminale en langues	Important
	Niveau scolaire	Capacité à développer un discours analytique ou esthétique dans une approche pluridisciplinaire sur les Beaux-arts, le cinéma, la danse etc...	Moyenne des notes de Première et Terminale en Arts	Important
	Niveau scolaire	Capacité à développer des concepts de la pensée occidentale pour élaborer un discours sur l'oeuvre, la société, le Monde.	Moyenne des notes de Terminales et de Baccalauréat en Philosophie	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Les éléments d'appréciation de la fiche Avenir	Capacité à la rédaction, à l'analyse, et à l'organisation des idées	Champ "Méthode de travail" de la fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	Les éléments d'appréciation de la fiche Avenir	Capacité à travailler en groupe et en autonomie, notamment pour le développement d'une pratique musicale	Champ "Autonomie" de la fiche Avenir	Complémentaire
	Les éléments	Investissement artistique et culturel,	Champ "Capacité à	Complémentaire

	d'appréciation de la fiche Avenir	notamment par l'ouverture aux offres culturelles	s'investir" de la fiche Avenir	
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Les éléments d'appréciation de la fiche Avenir	Adaptation et cohérence du projet avec les acquis préalables de l'étudiant, et les acquis attendus de la formation universitaire	Champ "Motivation" de la fiche Avenir	Complémentaire
	Projet de formation de l'élève	Capacité à s'investir notamment dans le cas de double formation entre l'Université et les Etablissements d'Enseignement Artistique Spécialisé	Description des acquis en musique et le projet professionnel si évoqué	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Les éléments d'appréciation de la fiche Avenir	Capacité à donner sens à son engagement artistique et à se projeter dans un contexte local ou plus général	Champ "Engagement citoyen" de la fiche Avenir	Complémentaire

Signature :

Marie-Christine WORONOFF-LEMSI,
Président de l'établissement Université de Franche-Comté - Site de Besançon